

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 6261

présenté par

M. Kasbarian, M. Travert, M. Chalumeau, Mme Mauborgne, Mme Brulebois, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Limon, M. Masségli, M. Fiévet, M. Lejeune, M. Lioger, Mme Hennion, M. Anato, Mme Faure-Muntian, M. Michels, M. Girardin, M. Terlier, Mme Le Peih et Mme Cazarian

ARTICLE 20 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La création d'un énième comité est contraire à la politique de simplification voulue et engagée par le Gouvernement et notamment sa mise en application à travers la loi ASAP.

Ce conseil de par sa création retarderait la mise en place effective des ordonnances, pourtant très attendues par le secteur ainsi que les entreprises y afférentes et les parlementaires.

Ce conseil n'est nullement plébiscité par les acteurs du secteur et ne revêt aucun caractère indispensable comme l'atteste le travail conduit sur cette réforme du code minier et ce depuis maintenant plusieurs années.